

SAINT BRICE

Le Mot Du Maire

L'année 2012 a été marquée par la réalisation de travaux importants.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons entrepris la rénovation de notre église dont l'état intérieur se dégradait rapidement.

Pour des raisons budgétaires ceux-ci ont malheureusement du être interrompus, en effet la commission de sécurité a imposé la création d'une réserve d'eau pour la défense incendie de notre salle des fêtes. La non réalisation aurait tout simplement provoqué la fermeture de la salle.

Notre village s'est doté d'un nouveau terrain qui améliore l'accès et le stationnement autour de notre école et de son logement. Les enfants, les parents, le bus de ramassage, y trouvent ainsi une sécurité d'accès toute nouvelle.

Malgré ces gros travaux le taux d'imposition de la commune n'a pas augmenté.

Nous essaierons en 2013 de continuer les améliorations afin que chacun trouve confort et bien être à Saint Brice.

Au nom de l'équipe municipale et de moi même nous vous souhaitons nos meilleurs voeux de bonheur, la bonne réalisation de tous vos projets et une très bonne santé à tous pour 2013.

Serge Duru, Maire de Saint Brice



TRAVAUX EGLISE

L'entretien de l'église est de la responsabilité communale.

Les techniques de l'époque consistaient à couvrir les moellons avec des enduits solides à base de ciment. La solidité était effectivement acquise, par contre ils avaient l'inconvénient d'être trop étanche et donc d'entretenir dans la pierre une humidité constante. C'est l'origine de décolle-

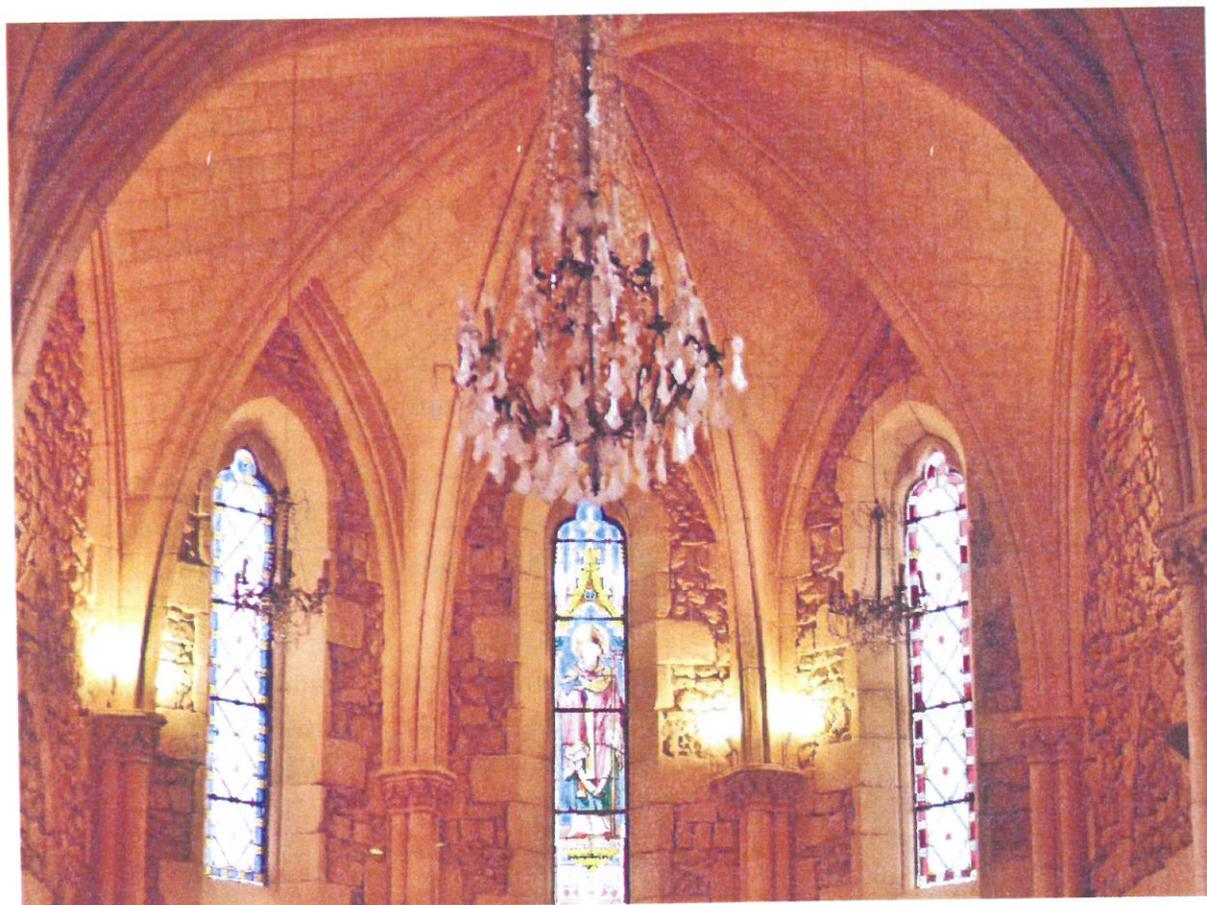
ments, de traces de moisissures, de dégradations importantes.

Le temps était donc venu d'enlever tous ces anciens enduits intérieurs et de remettre la pierre apparente, laisser aérer, pour ensuite regarnir les joints inter moellons avec des enduits à la fois solides et permettant aussi la respiration de la pierre. C'est cette première étape qui a pu être réalisée.

L'idée était de poursuivre relativement rapidement, malheureusement la contrainte imposant la réalisation de la réserve d'eau n'a plus permis d'assumer budgétairement la suite des travaux.

Il est probable que cela pourra se poursuivre en 2013.

Chacun peut se rendre compte du changement qui est déjà unanimement apprécié.



CALENDRIER COLLECTE DU VERRE 2013

Semaines impaires le vendredi (surligné en rose)

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
M 1 Fête	V 1	V 1	L 1 Fête	M 1 Fête	S 1	L 1	J 1	D 1	M 1	V 1 Fête	D 1
M 2	S 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2
J 3	D 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3
V 4	L 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4
S 5	M 5	M 5	V 5	D 5	J 5	V 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5
D 6	M 6	M 6	S 6	L 6	M 6	S 6	M 6	V 6	V 6	D 6	M 6
L 7	J 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7	M 7	S 7	L 7	J 7	S 7
M 8	V 8	V 8	L 8	Fête	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8
M 9	S 9	S 9	M 9	Fête	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	L 9
J 10	D 10	D 10	M 10	Fête	L 10	M 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10
V 11	L 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11	L 11 Fête	M 11
S 12	M 12	M 12	V 12	D 12	J 12	V 12	L 12	J 12	S 12	M 12	J 12
D 13	M 13	M 13	L 13	L 13	M 13	S 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13
L 14	J 14	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14	M 14	S 14	L 14	V 14	D 14
M 15	V 15	V 15	L 15	M 15	S 15	L 15	J 15	D 15	M 15	S 16	L 16
M 16	S 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	D 17	M 17
J 17	D 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	M 17	J 17	L 18	M 18
V 18	L 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	M 19	J 19
S 19	M 19	M 19	V 19	D 19	V 19	V 19	L 19	J 19	S 19	M 20	S 21
D 20	M 20	M 20	L 20	Fête	M 20	S 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 21
L 21	J 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21	M 21	S 21	L 21	J 21	D 22
M 22	V 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22	J 22	D 22	M 22	S 23	L 23
M 23	S 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	M 23	J 23	D 24	M 24
J 24	D 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	M 24	V 24	L 25	M 25
V 25	L 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	S 26	M 26	J 26
S 26	M 26	M 26	V 26	D 26	M 26	V 26	L 26	J 26	S 27	M 27	V 27
D 27	M 27	M 27	S 27	L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 28	J 28	S 28
L 28	J 28	J 28	D 28	M 28	V 28	M 28	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29
M 29	V 29	V 29	L 29	M 29	S 29	L 29	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30
M 30	S 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 31		M 31		M 31
J 31	D 31	D 31	V 31	M 31			S 31				

Département de la GIRONDE

Arrondissement de LANGON

Canton de SAUVETERRE DE GUYENNE

Mairie de Saint-Brice

33540

Tél :05.56.71.54.44

Mardi de 8H30 A 12H30

et de 14H A 18H30

vendredi de 8H30 A 12H30

saintbrice.mairie@wanadoo.fr

Saint-Brice le 24 Janvier 2012

Monsieur Serge DURU

Maire

ENTREPRISES DE SAINT BRICE

Mme Sabrina ARDJOUNI	3 La Garosse (entreprise nettoyage)
Mr Alvaro DA COSTA	9 La Garosse (maçonnerie)
Mr Norbert BARROCAS	13 La Garosse (entreprise de terrassement)
PIZ Z'STATION	Le Bourg Sud (pizzeria)
VITI VISTA	Gassiot (commerce activités agricoles)
Mme Eveline MONNEAU	Le Bourg Sud (reflexologue)
Mr Olivier DUBERGEY	3 Dugot (plombier)
Mr Cédric LEFEVRE	Le Bourg Nord (plombier)
Mme Sandrine AUMAN	Le Bourg Nord (commerce alimentation)
Mr Philippe FRATTINI	La Gabillonnerie (charpente couverture)
Mr Jean Bernard LARRIBAUD	Le Peyrat (mecanique agricole)
Mr Dominique COUTURES	4 Penot (carreleur)
Mr Jean Claude MAUMY	Marquet (entreprise agricole)
Mr Philippe LACOSTE	Philippon (entreprise agricole)
Mme Florence LUFLADE	1 Pièce du Moulin (commerce habillement)
Mr Mickaël CHALVIGNAC	La Gabillonnerie (artisan peintre)
Mr Auguste FRANGO	Bourias (Artisan maçon)

RESERVE D'EAU

La salle des fêtes de Saint Brice située au coeur de notre village, lieu privilégié de rencontres, d'accueil, d'animation a été régulièrement entretenue et renouvelée. Notre salle est menacée de fermeture puisqu'elle ne répond pas à la conformité de la défense incendie extérieure.

Le procès verbal de visite de la commission de sécurité de la salle des fêtes est sans appel. Il

appartient à la commune de prendre toutes les dispositions nécessaires.

A la suite des visites de contrôle effectuées sur le territoire de la commune, les débits des bornes d'incendie ont été jugés insuffisants, gênants de fait la qualité des opérations de lutte contre l'incendie.

L'implantation d'une réserve d'eau de 60m³ a été jugée suffisante.

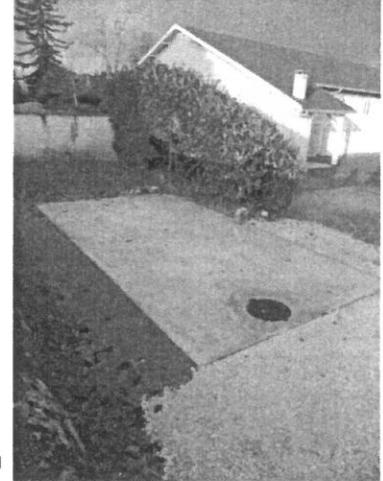
Le coût de l'opération

est de 32617 Euros, la subvention accordée par le conseil général est de 8475 Euros. Le complément est donc à la charge de la commune.

Profitant de ces travaux et de la tranchée nécessaire aux tuyaux d'amenée d'eau à cette réserve, un drain a été installé. Cela permettra d'assainir caveaux et mur de l'église.

Un deuxième point d'eau

sera installé dans le cimetière



AU FIL DE L'ENGRANNE

La première période d'animation du site s'est achevée (2009-2011).

Des inventaires écologiques ont pour objectifs d'améliorer la connaissance des écosystèmes du site par des prospections de terrains.

Nous avons effectué cette année des observations importantes c'est ainsi que de nouvelles espèces d'inté-

rêt communautaire, de nouvelles traces de loutre d'Europe, de nouvelles libellules et une expansion relativement importante de la tortue de Floride.

Ces inventaires seront poursuivis les prochaines années, afin de permettre d'affiner en permanence notre connaissance pour protéger au mieux notre patrimoine.



ECONOMIE COMMUNALE

TAXE D'HABITATION

7,05 % (idem 2011)

TAXE FONCIERE BATIE

10,36% (idem 2011)

TAXE FONCIERE NON BATIE

33,68% (idem 2011)

Le budget 2012 s'équilibre à 173 018,52 Euros en fonctionnement et à 205 374,23 Euros en investissement.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

DE JESUS—SONAR

Manuella, Aurore, Meryl domiciliée 26 le Bourg Nord à Saint Brice née le 21 juillet 2012 à Saint Brice.

MARIAGES :

Monsieur MONNEAU

Yoan, Rocky et Mademoiselle HUGHES Elise Anne domiciliés Le Bourg Sud à Saint Brice se sont unis le 7 juillet 2012.

Monsieur FRIOU Ludovic, Jacques, Claude et Mademoiselle VIDAL Sindy, Alicia domiciliés le Bourg Nord à Saint Brice se sont unis le 14 juillet 2012.

Monsieur CARVALHO LIMA DE OLIVEIRA Guilhermino et Mademoiselle AUMAN Sandrine domiciliés le Bourg Nord à Saint Brice se sont unis le 15 septembre 2012.

DECES :

Monsieur SAINT BLANCAT Bernard, Marius domicilié à l'EHPAD du Bon Pasteur est décédé le 05 février 2012 à Saint Brice.

Madame VENIANT Yvonne épouse ARINI domiciliée à La Garosse est décédée le 14 avril 2012 à Talence.

Monsieur GUILLAUME Jean Charles domicilié à l'EHPAD du Bon Pasteur est décédé le 8 mai 2012 à Saint Brice.

Madame LAFLEUR Henriette, Georgette veuve COLL domiciliée à l'EHPAD du Bon Pasteur est décédée le 15 mai 2012 à Libburne.

Monsieur LAMOUREUX Patric, Florent, Serge est décédé le 13 décembre 2012 à Bordeaux.

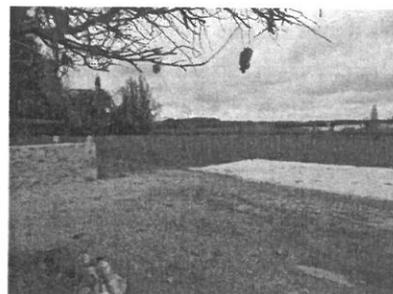
DIVERS

La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle 2012 a été faite pour Saint Brice.

PARKING DE L'ECOLE

Concernant l'école de Saint Brice une parcelle de terrain a été acquise par la commune.

Cela a permis, d'une part d'agrandir la cour de récréation loin de la route dangereuse et d'autre part de créer une aire de parking utile pour les parents mais aussi pour les manoeuvres et le stationnement du bus de ramassage scolaire.



ENTRETIEN DES ROUTES

Cette année, peu de travaux d'entretien des routes ont été effectués sur l'emprise de la commune. Seule la portion de route au lieu dit Marquet a été remise en état.

L'année 2013 verra probablement la réalisation d'opérations plus conséquentes sur la commune.

QUALITE DE L'EAU

La population desservie est de 6563 habitants.

L'eau est distribuée à 2938 abonnés (+1,17% par rapport à 2010).

Les ressources propres sont un forage, une prise de retenue naturelle ont fourni 565120m3.

En 2011 les abonnés domestiques ont consommé 374410 m3 (+2,64% par rapport à 2010) soit en moyenne 156 litres par habitant et par jour.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs,...) le rendement du réseau est de 68,3% en 2011 (il était de 69,2% en 2010).

L'analyse annuelle de l'eau démontre une eau de très bonne qualité.



RESEAU ELECTRIQUE

Le 30 octobre dernier, ERDF présentait les grandes lignes du très gros chantier d'enfouissement de réseau qui va se dérouler dans notre commune et dans les communes de St Sulpice de Pommiers, de Castelviel, de St Hilaire du Bois et St Félix de Foncaude.

ERDF met en place une politique d'investissement et de maintenance dynamique engagée depuis trois ans en France et dans le Sud-Ouest. Cela a

permis de limiter de manière significative l'impact des vents violents et les dégradations provoquées par les volatiles (étourneaux après les vendanges). Les effets bénéfiques sur la fourniture deviennent visibles.

Et tout cela va se poursuivre, puisqu'un plan exceptionnel vient d'être décidé pour le Sud-Ouest jusqu'en 2015.

C'est au coeur de cette stratégie et de ces programmes que se situe le chantier que nous allons vivre sur nos communes. Ceux sont 18 km de lignes et de poteaux qui vont être déposés pour être remplacés par un réseau souterrain protégé.

Ce chantier pourra occasionner quelques contraintes dans notre quotidien: engins de chantier, stockages de tourets, tranchées, arrêtés

de circulation, etc.. tout cela pour une meilleure qualité de fourniture électrique.

De plus à la sortie de Saint Brice le réseau aérien sera entièrement rénové.



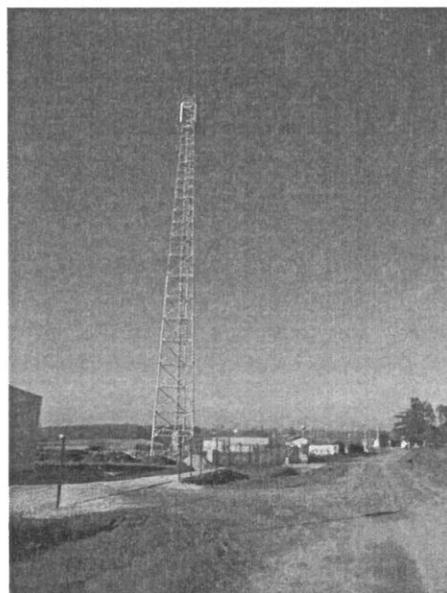
RESEAU TELEPHONE MOBILE

La couverture du réseau téléphone mobile est rarement de bonne qualité dans notre commune. Il y a parfois impossibilité d'obtenir du réseau dans certaines zones.

Les deux fournisseurs Orange et SFR installent chacun une antenne plus particulièrement orientées sur Saint Brice. L'une (SFR) est voisine de la déchetterie, l'autre (Orange) se situe sur le château

d'eau de Castelviel.

Au dire des deux fournisseurs le gain doit être très appréciable.



DEFIBRILLATEUR

Le défibrillateur automatique est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées

sur la peau du patient.

Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation.

Profitant d'un achat groupé intercommunal, la commune de Saint Brice a acquis ce type de matériel.

Ce défibrillateur sera installé à l'extérieur de la mairie. Il sera à la disposition de l'ensemble de la commune.

Depuis mai 2007, toute personne est habilitée à

utiliser un défibrillateur automatique. Une petite formation est cependant nécessaire (45mn).

Les communes de Gornac et Saint Brice se sont regroupées pour partager cette formation.

20 personnes seront conviées à cette formation.

L'information sera donnée dès que possible Il leur sera confié le matériel nécessaire, pour, à leur tour, former leur proche.



RPI

Le RPI se porte toujours très bien.

Les effectifs des trois écoles sont en très légère diminution, mais rien de préoccupant pour l'instant.

Le budget reste stable.

Des travaux ont été réalisés pour permettre une entrée indépendante des locataires de l'appartement situé dans l'école (ancien appartement de l'instituteur).



FETE COMMUNALE

Pour la première fois depuis son tout premier mandat, notre maire n'a pas pu diriger la fête communale annuelle.

Après la préparation habituelle, cette fête ne pouvait que bien se dérouler.

Ce fut le cas, animation, repas, vide-grenier, cet ensemble a, comme à l'accoutumé, parfaitement fonctionné pour le plus grand plaisir de la très

nombreuse assistance habituelle.



LE DEVOPPEMENT DURABLE

Manifestation très réussie qui attire d'année en année beaucoup plus de monde.

L'intérêt pour l'ensemble de ces actions est toujours très marqué.

